

Et si on parlait de mon passage au SOEMO

Dr.Khedidja Mokeddem
Chercheur CRASC -Algérie-

Résumé

Notre contribution s'articule, autour de l'analyse de notre exercice professionnelle, de prise en charge de l'enfant et de l'adolescent en difficulté, en tant que psychologue, responsable du service d'observation et d'éducation en milieu ouvert (SOEMO¹) d'Oran. Les SOEMO sont des services publics de wilaya, qui prennent en charge la prévention contre la délinquance, la sauvegarde et la réinsertion des adolescents en rupture et en difficulté.

Il s'agit pour nous d'interroger notre exercice d'accompagnement de cette population dite « marginale » et de décrire un vécu professionnel à une période de crise (1992-2005); les stratégies de faire face que nous avons

¹ Le SOEMO est créé par ordonnance présidentielle n° 64-75 du 26 septembre 1957. C'est un service sous la tutelle de la direction de l'action sociale, qui à son tour est sous la tutelle du ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale. Ce service est implanté dans chaque wilaya, il est conçu pour la sauvegarde et le suivi des enfants et adolescents en difficultés dans leurs milieux naturels et habituels.

mises en place pour nous adapter et adapter notre action de prise en charge à la réalité du terrain au quotidien. Ainsi, les problèmes les conditions de vie de ces jeunes adolescents en rupture familiale, scolaire et institutionnelle, les comportements engendrés par ces adolescents en rupture, les urgences sociales et les imprévus, nous en emmené à un moment de notre exercice non seulement à revoir notre rôle de psychologue dans cette institution qui dépassé la simple écoute et le simple soutien psychologique. Mais, aussi à s'appuyer sur une démarche soutenue par des mesures qui ne figuraient pas dans les dispositifs juridiques et sociaux éducatifs en vigueur. Il s'agissait pour nous de mener une action sociale globale qui qui devait se conformer aux dispositifs mis en place par les politiques publiques de prises en charge et répondre aux besoins et demandes que posait au quotidien cette population d'adolescents en rupture.

I-Introduction

Les éléments apportés dans cette communication visent à développer des aspects réflexifs sur mon action au sein de cette institution et mon implication personnelle dans les situations différentes afin de rendre compte d'une réalité vécue.

Ainsi, par le présent travail, nous essayons d'évaluer une pratique professionnelle dans les actions mises en place pour encadrer une population dite « marginale » et montrer l'importance du travail éducatif et sa complexité dans une société en plein mutation et en plein effervescence. En effet, l'extension des villes, le chômage, la violence dans les quartiers et dans les stades, l'exiguïté des appartement, la mal vie des jeunes, la toxicomanie, la migration clandestine, les problèmes relatifs à la sécurité accentués par la décennie noire (des années 1990) vécue par l'Algérie, ont fait que les préoccupations relatives au social et à la jeunesse appellent une nouvelle vision et de nouvelles réponses aux problèmes relatifs à la marginalité et la délinquance qui n'arrêtent pas d'évoluer. Nous traitons dans cet article les éléments suivant à savoir la,

III -1 - Définition de la rééducation des adolescents difficiles

Le dictionnaire Larousse de français définit la rééducation comme un ensemble des mesures d'assistance, de surveillance ou d'éducation ordonnées par le juge à l'égard de l'enfance délinquante ou des mineurs en danger physique ou moral². Elle signifie la reprise d'un processus d'éducation qui a échoué ou qui a fait défaut conséquent des résultats jugés inadaptés avec les normes et les règles du corps social. Il est à signaler que prise en charge de l'enfance et de l'adolescence en danger moral ou en infraction privilégie, la sauvegarde et la protection par rapport à la punition et à la répression. les stratégies et moyens mis en place pour encadrer cette population en rupture à la fois avec les institutions de socialisation publique et avec les institutions à caractère familial, œuvre pour aider cette population défavorisée à corriger ses comportement et restaurer sa personne, pour conquérir une place sociale et changer une identité sociale négative par une autre positive et c'est pour cela qu'on parle dans ce domaine de rééducation correctrice comme démarche qui consiste à corriger les comportements déviants de l'adolescent. Actuellement on parle de de réinsertion socioprofessionnelle, ou d'injonction thérapeutique. Et de rééducation de réparation qui accueille une souffrance individuelle et aide le sujet à prendre conscience de cette souffrance afin d'acquérir une maturité qui l'aide à affronter ses problèmes, cette réparation vise aussi le développement des compétences de ces adolescents pour leurs permettent une projection de soi dans un futur différent de celui de la délinquance. Le point commun entre démarche correctrice et démarche réparatrice c'est que toutes les deux visent le changement. La rééducation s'organise autour de trois acteurs : Les adolescents difficiles et leurs caractéristiques sociales familiales. Les intervenants ou les travailleurs sociaux (éducateurs, psychologues, médecins, assistants sociaux) et tous ce qu'ils apportent aux jeunes comme

² Larousse de français

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9%C3%A9ducation/67385#6bF17OpSsPipVDS>
L.99. Consulté le 16 avril 2016 à 16h30.

accompagnement interactif et intersubjectifs. Et enfin l'institution ou le cadre thérapeutique qui doit fonctionner dans la souplesse et dans la *diversifié dans ses rapports avec le réel, suffisamment créatif, riche de significations pour que le social puise y être l'enjeu de la diversité des expériences symboliques du lien humain. Jean Pierre Chartier, les adolescents difficiles, psychanalyse et éducation spécialisée.p15* ».

Concernant la prise en charge éducative des adolescents en difficultés en Algérie, elle revient à l'État. Elle est organisée par les établissements sous tutelle de la justice (Oran Gdyl et Setif et 63 quartiers de mineurs dans les différents pénitenciers. Selon l'enquête sur la justice des mineurs dirigé par Badra Mimouni .2014) et celle qui sont sous tutelle de l'action sociale et la solidarité la famille et la condition féminine, qui sont les CSR (au nombre de 31,dont 07 pour filles et peuvent accueillir 2800 mineurs âgés entre 13 et 18ans),les CSP(08 dont 01 pour filles ,accueillent des mineurs de 8 à 13ans) les FEA(pouponnières pour nourrissons et les moins de 6ans et FEA de 6à 18ans et qui sont au nombre de 13) et enfin les CPSJ(06 regroupant SOEMO,CSP et CSR). L'Algérie à adhérer à toutes les conventions internationales ayant trait aux droits des enfants et adolescents. L'Algérie a adhéré, en décembre 1990, aux conventions internationales des droits de l'enfant promulguées par l'assemblée générale des nations unies en novembre 1989. Citons également l'adoption des règles de Pékin concernant la protection des adolescents mineurs. Concernant les dispositifs juridiques en vigueur, l'Algérie a procédé à la constitution de tribunaux d'adolescents mineurs et, à la construction d'établissements spécialisés de réinsertion sociale et de centres polyvalents.

Ce dispositif juridique insiste également sur la prise en compte de la santé mentale des adolescents. Plus encore, le gouvernement algérien et depuis les années 2000, engagé dans un processus de réforme important qui s'articule en quatre axes : la révision de la législation, qui a abouti à la réforme du système juridique (la loi du 15-12 du 28 Ramadhan 1436 correspondant au 15 juillet 2015) Journal Officiel. relative à la protection de l'enfance. Cette loi insiste sur la protection de l'enfant en danger pour prévenir au préalable le basculement de l'enfant dans le domaine de la délinquance. Elle a aussi abouti à la création après du premier ministre du poste de délégué national chargé de veiller sur la protection et la promotion

des droits de l'enfant³. Investissement et valorisation des ressources humaines, réforme du secteur pénitencier, modernisation la justice.

Ces informations nous donnent une idée sur la politique sociale de la prise en charge de la délinquance juvénile en Algérie et sur les programmes de réinsertion et d'encadrement de cette population en rupture à la fois avec les institutions de socialisation publique et avec les institutions à caractère familial. En fait, l'adoption de mesures pour assurer la réinsertion des adolescents qui ont transgressés les normes de la société est sans doute l'un des moyens les plus rentables pour prévenir le risque de récidive et instaurer l'Etat de droit. Ces dispositifs permettent de surveiller et d'aider les délinquants afin de prévenir la récidive.

III-2- Identification du service d'observation et d'éducation en milieu ouvert (SOEMO)

Le service d'observation et d'éducation en milieu ouvert est un service de wilaya⁴, sous la tutelle de la direction de l'action sociale, elle-même sous la tutelle du ministère de la solidarité nationale et de l'action sociale. Il a été créé par ordonnance présidentielle numéro 64-75 du 26 septembre 1975, portant sur le fonctionnement des établissements et services chargés de la protection de l'enfance et de l'adolescence. Ce service, appelé actuellement bureau de la réinsertion des jeunes par l'arrêté interministériel numéro 12 du 7 mars 1998, assure le suivi et la prise en charge des adolescents mineurs, qu'ils soient en danger moral ou en effraction avec la loi et mis sous le régime de la liberté surveillée ou la liberté surveillée provisoire. Ces institutions de sauvegarde et de prise en charge travaillent en étroite collaboration avec les différentes juridictions de mineurs de la wilaya, chef lieu ou les autres wilayas à travers le territoire national, conformément à l'ordonnance 72-03 du 10 février 1972, relative de la protection de l'enfance et de l'adolescence.

³ JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE Numéro 39 du 3 3 Chaoual 1436 relatif au 19 juillet 2015

⁴ Équivalent de préfecture.

Le service d'observation et d'éducation en milieu ouvert, lieu de notre exercice professionnel est situé à l'Ouest de l'Algérie et précisément à la ville d'Oran. Implanté dans un quartier connu pour être un des plus anciens et des plus populaires quartiers de la ville d'Oran. Le SOEMO dispose d'un nombre peu important d'éducateurs et éducatrices spécialisés, de psychologues et d'assistants sociaux, ce qui est insuffisant au regard du nombre d'enfants et d'adolescents délinquants en difficultés qui n'arrête pas d'évoluer.

Par son caractère ouvert, le SOEMO se distingue des établissements de réinsertion et de réadaptation sociale, tels que les centres de rééducation sociale (CSR), les centres de protection sociale(CSP), les centres polyvalents de sauvegarde de la jeunesse (CSPSI). Il assure le suivi et la prise en charge des adolescents qui lui sont confiés et ce suivi se fait dans le cadre de leurs milieux de vie habituelle (famille, école, lieu de formation). Autrement dit, les adolescents placés au SOEMO ne dépendent pas du régime de l'enfermement comme c'est le cas pour les institutions citées. Il veille à offrir de bonnes conditions et un bon accompagnement pour prévenir contre l'enfoncement de ces adolescents dans le chemin de la délinquance. Le SOEMO s'appuie dans son travail éducatif sur l'apport de : la famille, comme acteur important dans la réussite de l'action de resocialisation et de soustraction de la marge des mineurs en difficulté.

- L'école, une institution à ne pas négliger dans le travail éducatif d'intégration et de réinsertion.
- Les établissements sociaux de réinsertion et de protection sociale et les centres polyvalents de la prise en charge de la jeunesse.
- Les établissements de formation professionnelle et d'apprentissage.
- Les institutions de santé publique et les associations pour les actions de proximité.

III-3- Le fonctionnement du SOEMO

La mission des SOEMO, comme indiqué dans les articles de lois et ordonnances, vise la prise en charge et la restauration de la place sociale de ces adolescents, à changer leur vision des choses et les aider à prendre conscience de la situation vécue, à découvrir leurs capacités et ressources, facteur qui va les aider à comprendre pourquoi, à un moment de leur vie, ils ont basculé et trouver les moyens adéquats pour s'en sortir et, ce afin de pouvoir opérer des changements sur leur personne et leur rapport à leur milieu environnant. C'est-à-dire pouvoir opérer progressivement à une reconstruction d'une image et une identité autre que celle négative et délinquante.

Cette mission ne peut s'accomplir sans l'aide utile de l'adolescent lui-même « *car le bien être se construit avec la personne, quelle que soit sa difficulté* »⁵. Dans leurs missions de réintégration de l'adolescent, les travailleurs sociaux du SOEMO mènent une action de guidance et d'accompagnement des adolescents en rupture et non pas une mission réduite à l'assistantat. Ils leur apprennent à s'autonomiser et à redevenir eux-mêmes en leur donnant la possibilité d'agir sur leur sort et à participer à la vie qui les entoure afin de pouvoir trouver eux-mêmes les conditions de leur épanouissement personnel.

III-4 Notre rôle en tant que psychologue et responsable du SOEMO (Pratiques et stratégies personnelles)

Les éléments que nous apportons dans cette partie, visent à développer des aspects réflexifs sur notre rôle de psychologue responsable au sein de cette institution et notre implication personnelle dans les situations différentes afin de rendre compte d'une réalité vécue. Ainsi, nous essayons par-là, d'évaluer une pratique professionnelle, les actions mises en place pour

⁵ Mokeddem khedidja, *les mesures d'actions éducatives en milieu ouvert a Oran (Algérie)*, in *Adolescence : quels projets de vie ?*, sous la direction de Cherif Hallouma et Philippe Monchaux, collection *recherche*, Alger, centre de recherche d'édition et d'application psychologiques (CREAPSY), 2007, p.155.

encadrer une population dite « marginale », expliquer l'importance du travail éducatif et sa complexité dans une société en pleine mutation et en pleine effervescence (extension des villes, chômage, violence dans les quartiers et dans les stades, l'exiguïté des appartements, la mauvaise vie des jeunes, la toxicomanie, la migration clandestine, les problèmes relatifs à la sécurité accentués par la décennie noire (les années 1990) vécue par l'Algérie), fait que les préoccupations relatives au social et à la jeunesse appellent une nouvelle vision et de nouvelles réponses sur le terrain pour ouvrir le travail social à de nouvelles formes et expériences.

Ainsi, dans le cadre de cette prise en charge socio-éducative, notre action d'actrice sociale s'inscrivait d'une part ; dans une démarche de prise en charge individuelle permettant la réflexion sur les actes délictueux commis par cette catégorie d'adolescents pour connaître et comprendre les causes qui les ont emmenés à la délinquance afin de pouvoir adopter des stratégies d'action pour faire face favorablement à la réinsertion de tout un chacun, de ce fait, cette prise en charge prenait des formes diverses : le suivi de ces derniers dans leurs milieux habituels, l'accompagnement de ces derniers et de leur famille, l'écoute et le soutien psychologique afin de les aider à surmonter leurs souffrances. Le placement dans les établissements de protection et de réinsertion sociale quand c'est nécessaire, ou le placement dans les institutions médicales. La formation professionnelle et l'apprentissage. Le soutien psychologique et matériel à ces adolescents et à leurs familles. D'autre part nous avons mené un travail de réaménagement du cadre institutionnel où se déroulait cette action sociale.

De ce fait, pour mener à bien cette mission, les moyens (matériels et humains) mis à notre disposition par l'institution n'étaient pas conformes aux normes de la réinsertion et du rétablissement de cette population en rupture avec toutes les institutions de socialisation et n'étaient pas à la hauteur de nos ambitions qui sont la bonne prise en charge et la sauvegarde contre le risque de la récidive. Une indigence de moyens (pas de véhicule de service, pas de téléphone, pas de micro-ordinateurs, etc.) cette absence de moyens ne pouvait pas nous aider à bien conduire notre mission et on ne comptait dès lors que sur les bonnes volontés des éducatrices et éducateurs, sur leur foi et l'amour du métier. Mais cet engagement des éducateurs, nous devons le

susciter grâce aussi à notre capacité de psychologue à favoriser une attitude de compréhension vis-à-vis du personnel social ; être sensible aux difficultés de la vie de ce personnel, être à son écoute, montrer une empathie et pratiquer dans les faits une politique de compassion et d'humanité pour prévenir contre le risque « de l'explosion de ce personnel » car il travaillait dans des conditions aussi difficile que la population qu'il prenait en charge. Au fond de nous-mêmes, en tant que responsable de cette institution, nous croyons que veiller au bien être de son personnel c'est veiller au bien être de l'institution.

Ce personnel n'étant pas formé à ce type de pratique de réinsertion (la plupart d'entre eux venaient des établissements fermés⁶, d'autres étaient nouvellement recrutés), il fallait trouver les moyens de le sensibiliser et de motiver ce personnel. Ainsi, prendre en compte leurs difficultés au quotidien, même quand celles-ci étaient d'ordre personnel, les écouter reconnaître l'effort qu'ils mettent en place malgré les manquements de tout ordre c'était aussi les amener à être plus proche des difficultés de l'institution ; autrement dit nous pouvions les solliciter pour n'importe quelle tâche qui ne faisait pas partie de leur mission officielle.

À titre d'exemple, quand certains d'entre eux tombaient malades, et devaient fournir un justificatif d'absence c'est-à-dire un certificat de maladie, qui avait pour conséquences une baisse de salaire, on trouvait un compromis qui consistait à ne pas déposer ce certificat de maladie auprès de l'administration générale. En contrepartie, on demandait à celui qui s'est absenté de récupérer ses absences sous forme d'heures supplémentaires.

On ne disposait pas de véhicule de service alors que notre travail repose sur la mobilité au quotidien dans les milieux où se trouvaient ces adolescents (Famille, Ecole, Centres de formation ou réinsertion, Rue, etc.) et dans les communes et juridictions de mineurs qui n'étaient pas dans le chef lieu de

⁶ Un nombre important d'éléments de ce personnel travaillait dans des centres de réinsertion sociale, un milieu qui accueille cette population marginale sous le régime de l'enfermement, le milieu ouvert leur était inconnu.

notre service. Nous avons hérité d'un véhicule ancien et pour le mettre en marche on sollicitait les proches et amis qui de part leurs situations matérielles avaient la possibilité de le réparer. À un certain moment, il nous a été impossible de le réparer, ce qui nous a amenés à utiliser les transports avec nos propres moyens financiers.

Le service d'observation et d'éducation en milieu ouvert d'Oran est implanté dans un quartier populaire loin du centre ville et des juridictions de mineurs. Nous étions exposés à tous les dangers, c'est pourquoi nous avons adopté la politique du « bon voisinage » avec les citoyens du quartier. À titre d'exemple, nous avons mené des actions de soutien et d'aide matérielle aux voisins nécessiteux et nous avons fait participer leurs enfants, non seulement aux centres aérés organisés dans le cadre des projets de sorties pour les adolescents de notre établissement mais aussi à l'action du soutien scolaire et psychologique. Grâce à cela nous avons pu occuper une place importante dans le quartier et nous avons bénéficié de leur confiance et protection.

Parler de la structure de la délinquance, c'est aussi parler de l'espace où se déroule l'action de la prise en charge. L'espace, comme le temps est une variable dont dépendent les comportements humains, il joue un rôle important dans la réussite ou non des actions menées à l'encontre de cette population. C'est pourquoi, il nous paraît intéressant de dire que la capacité d'instaurer une autorité entre l'adolescent marginal et les travailleurs sociaux relève du cadre institutionnel et demande des moyens comme la mise en place d'un bon accueil. Cependant, le service d'observation et d'éducation en milieu ouvert est autant marginalisé que les adolescents qu'il accueille de part l'état précaire où se trouvaient les locaux de cette structure (insuffisance de bureau pour recevoir le flux de ces adolescents qui augmente de jour en jour, un environnement laissé à l'abandon, pas de cuisine, une absence d'hygiène, un grand espace vert non investi, pas de micro-ordinateur, pas d'Internet, pas de téléphone, pas de fourniture de bureau pour écrire les rapports sociaux, etc.) Ainsi, et dans le but d'offrir à ces adolescents, originaires de milieux sociaux défavorisés pour la plupart d'entre eux, un cadre d'accueil agréable et meilleur que celui d'où ils viennent, un certain nombre d'actions a été mené pour réaménager l'espace de notre service. Ces actions n'ont été possible que grâce à l'aide

déployée par les différents acteurs sociaux qui avaient adhéré à notre projet de changement et qui nous ont aidés à concrétiser ce projet, comme nos collègues de différents centres⁷. L'apport de la société civile nous a été également d'un grand bénéfice (associations, institutions étatiques économiques qui jouissaient de moyens considérables, nos amis industriels privés, les institutions de rééducation et de sauvegarde, les établissements de l'éducation nationale, la mairie, etc.). Nous avons aussi impliqué les adolescents qui nous ont été orientés par différentes juridictions de mineurs et aussi ceux placés au centre de réinsertion sociale dans le but de leur faire prendre conscience qu'ils ne peuvent pas être bons qu'à provoquer des troubles dans la société mais qu'ils étaient eux aussi capables de bien faire, de faire utile pour eux-mêmes et pour les autres. Il fallait aussi, à travers ces actions, leur faire comprendre qu'il s'agit de leur institution et que participer à son réaménagement était un devoir de citoyenneté. C'est-à-dire une action sociale participative a été menée afin de les aider à reconvertir une image négative en une image positive, Cela nous avait bien aidés dans notre action de sauvegarde et de prise en charge car ils se sentent utile pour la société, ils se sentent impliquer dans une action qui donne du sens à leur présence dans l'institution, ils se sentent exister par ces actions qu'ils mènent pour embellir ces lieux où ils sont accueillis.

Grâce à cela, les adolescents avaient réussi à repeindre les locaux, construire une cuisine, à désherber une partie du jardin et à planter des arbres fruitiers. Pour l'autre partie du jardin, nous avons sollicité les services de la mairie qui l'ont transformée en stade où venaient nos adolescents disputés des matchs de football, où célébrer les fêtes nationales et internationales (la journée mondiale de l'enfance, la journée de l'enfance africaine, etc.). Pour les encourager on organisait chaque fois en leur honneur un repas amélioré, on offrait des cadeaux quand c'était possible. Tout cela a été mené avec l'assistance du personnel des deux institutions (SOEMO et CSR).

⁷ Citons à titre d'exemple le centre de réinsertion sociale de garçons de la wilaya d'Oran.

Cela permettait aux adolescents qui nous venaient des établissements fermés de rentrer en contact avec les nôtres du milieu ouvert, d'échanger avec le personnel et de se détendre, de sortir du quotidien du milieu fermé qu'ils rejettent.

Il est à rappeler que ces actions menées ne relevaient pas de notre mission en tant que psychologue et responsable de la prise en charge psycho éducative. Ces initiatives relevaient du bon sens et offraient de meilleures conditions de travail pour la prise en charge de ces adolescents accueillis. Un climat d'entente et de complicité, une sorte de familiarité/apathie s'est instauré entre nous et le personnel du SOEMO et entre nous et les mineurs que nous accueillons ou qui nous venaient des autres CSRS.

Les enquêtes sociales et les entretiens avec ces adolescents nous renseignaient sur les conditions sociales et matérielles de ces derniers. Il ressortait de ces enquêtes que pour nombre d'entre eux, leurs échec scolaire était dû principalement aux manques de moyens qui ne leur permettaient pas d'acheter les affaires scolaires. Pour certains, leur échec était causé par l'absence du suivi parental et du soutien pédagogique. Pour faire face à ces situations nous avons opté pour un travail de proximité et de soutien scolaire pour ceux qui étaient encore inscrits à l'école.

Nous avons fait du porte à porte auprès des établissements scolaires qui relèvent de l'éducation nationale et qui étaient dotés d'un surplus d'affaires scolaires et auprès des associations caritatives. Nous avons sollicité nos amis dans le secteur privé pour une aide financière afin d'acheter les affaires scolaires et afin de promouvoir le besoin de lecture nous avons sollicité l'office nationale des livres, l'association « le petit lecteur », les libraires privés pour mettre à la disposition de nos mineurs une bibliothèque. Pour subvenir aux différents besoins de nos adolescents (prestations médicales tels que médicaments, radiographie, analyses sanguines, couffins de ramadhan, vêtements, etc.), nous avons installé une assistance médicale grâce à l'aide de l'emploi de jeunes qui nous a débloqué un poste de médecin et grâce aux dons et de l'aide des services publics de la santé et des médecins installés dans le privé.

Nos éducateurs et éducatrices soutenaient ces adolescents sur le plan scolaire par des cours de rattrapage donnés en dehors de leurs heures de

travail. Pour ceux d'entre les adolescents qui ont quitté l'école depuis longtemps et qui n'avaient pas le niveau requis pour être intégré dans la formation professionnelle ou l'apprentissage, nous faisons alors du porte à porte auprès des ateliers d'apprentissage afin de les placer en apprentissage. Nous voulions qu'ils prennent conscience de la valeur de cette action car cette prise de conscience était un facteur de satisfaction pour le travailleur social qui s'était impliqué dans cette action de placement.

Sur le plan des loisirs, on arrivait tout le temps à trouver le moyen de distraire nos adolescents. À titre d'exemple, on organisait des fêtes au sein de notre service en demandant de l'aide aux proches et amis dont la situation financière le leur permettait. On postulait pour faire participer nos adolescents à des plans de sortie organisés par certaines associations et établissements de la jeunesse et des sports. Pour ceux qui voulaient exercer un sport, on sollicitait les clubs sportifs appartenant à la sureté de la wilaya ou la jeunesse et des sports.

Il est à rappeler que ces actions ne sont pas incluses dans les tâches dictées par la réglementation, mais la réalité sociale à des exigences qu'il fallait prendre en compte d'une façon ou d'une autre. Ces tâches étaient impératives pour réussir notre mission de réinsertion de ces adolescents, de leur prise en charge, de leur intéressement aux actions en leur faveur, de leur motivation à reprendre la relation à la société et à changer leur mode de vie par l'adoption de nouveaux modèles identificatoires. Mais le paradoxe était qu'on ne pouvait compter, d'une manière continue dans notre travail de prise en charge et d'accompagnement de ces adolescents en situations difficile, que sur les aides de nos amies et autres relations personnelles. Il fallait trouver un moyen qui pouvait nous aider à garder ce dynamisme, améliorer le rythme de notre action et qui pouvait encadrer nos actions et les soutenir. On a alors pensé, grâce à une proposition du wali (préfet) de notre wilaya, à la création d'une association. C'est ainsi qu'est née l'association qu'on a nommée : *association de sauvegarde des adolescents délinquants*. Cette association nous a appuyés dans notre travail tout le long de notre exercice.

IV- Conclusion

Au terme de ce travail, dans lequel nous avons tenté de clarifier notre pratique professionnelle afin de la rendre compréhensible, voire transmissible, je voudrais dire notre conviction de l'utilité de le mettre en mots pour pouvoir montrer le lien entre une expérience de responsable psychologue et les réalités sociales qui s'imposaient à nous.

Tout au long de cette contribution, nous avons essayé d'évoquer des situations dans lesquelles se déroulait notre action de prise en charge socio éducatrice et comment nous sommes parvenus à réagir face aux imprévus. Nous avons été ainsi amenés par la force des choses à innover et à concevoir des stratégies pour adapter notre mission sociale et faire face aux réalités quotidiennes non prises en compte par les lois en vigueur.

La formation théorique initiale nous prépare mal à faire face à la réalité quotidienne et aux changements constants qui s'opèrent, car cette formation est centrée surtout sur la transmission du savoir. Or être compétent aujourd'hui c'est faire le lien, dans une activité singulière, entre divers savoirs et s'adapter sans cesse aux réalités. Et c'est cette adaptabilité qui est à construire et à développer par chacun des acteurs sociaux qui sont destinés à un travail d'accompagnement, avec des générations changeantes dans le temps et dans l'espace.

Notre sentiment de psychologue formé à l'écoute et à l'aide des personnes, notre rôle de responsable de cette institution nous contraints à la réflexion sur la place du travail social dans notre société. Ces services de réinsertion sociale restent sans reconnaissance et sans considération et où la jeunesse, en particulier cette catégories de jeunes (dite marginale), reste absente dans les programmes de décisions politiques malgré son poids numérique dans la société.

L'expérience montre que le développement des compétences disciplinaires ne suffit plus si elle ne permet pas en parallèle une réflexion sur soi et une connaissance de soi, notamment de ses réactions face à la complexité du travail social. Ce travail réflexif permet de déterminer ses limites et contribue à édifier une identité professionnelle, condition importante de l'adaptation au monde du travail.

Il est à rappeler que ces efforts mis en œuvre au quotidien ont eu une reconnaissance de la part de ces adolescents accueillis. Cette reconnaissance nous l'avons ressentie dans le changement, bien que relatif, qu'on observait chez la plupart de ces adolescents en quête de sens et de place et sur leur nouvelle façon d'être et de se conduire.

Ces adolescents n'étaient pas insensibles à nos efforts, une confiance et une croyance mutuelle s'était installée entre nous et qui constituait pour nous, acteur sociaux, une motivation qui nous donnait le désir et l'envie de continuer malgré les contraintes et les entraves.

Bibliographie :

Jean Pierre Chartier, *les adolescents difficiles, psychanalyse et éducation spécialisé*, Dunod, 2011.

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE Numéro 39 du 3 3
Chaoual 1436 relatif au 19 juillet 2015

Le Dictionnaire *Larousse de français*,

Mimouni Badra, Sebaâ Fatima Zohra, *La justice des mineurs* Ed, Crasc 2014

Mokeddem Khedidja, *les mesures d'actions éducatives en milieu ouvert à Oran (Algérie)*, in *Adolescence : quels projets de vie ?*, sous la direction de Cherif Hallouma et Philippe Monchaux, collection *recherche*, Alger, centre de recherche d'édition et d'application psychologiques (CREAPSY), 2007, p.155.

Maurice CUSSON, *la Resocialisation du jeune délinquant*, Presses de l'Université de Montréal, 1974